

Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6649e séance

Mardi 8 novembre 2011, à 15 heures
New York

Président :	M. Cabral	(Portugal)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Berger
	Bosnie-Herzégovine	M. Barbalić
	Brésil	Mme Dunlop
	Chine	M. Wang Min
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Zhukov
	France	M. Araud
	Gabon	M. Messone
	Inde	M. Kumar
	Liban	Mme Ziade
	Nigéria	M. Onowu
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Parham

Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2011/656)

11-58367 (F)





La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2011/656)

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République démocratique du Congo à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite M. Roger Meece, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2011/656, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.

Je donne maintenant la parole à M. Meece.

M. Meece : L'honneur m'échoit, une fois encore, de m'entretenir avec le Conseil de sécurité sur la situation actuelle en République démocratique du Congo. Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous exprimer ma gratitude pour cette occasion qui m'est offerte.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

De nombreuses activités sont actuellement en cours en République démocratique du Congo, dans le cadre des préparatifs pour la tenue de la deuxième série d'élections démocratiques, après celles qui ont été couronnées de succès en 2006. Je sais que les membres du Conseil sont bien conscients de l'importance que revêtent ces élections. À cet égard, je tiens à réitérer la ferme détermination de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), et d'ailleurs de tous les membres du système des Nations Unies en République démocratique du Congo, à contribuer à des élections démocratiques pacifiques, libres et honnêtes dans le pays, avec l'appui de nombreux partenaires.

En ce qui concerne la MONUSCO et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en particulier, nous participons activement à toute une gamme d'activités pour appuyer la Commission électorale nationale indépendante, qui supervise et dirige le processus électoral. Par exemple, nous avons ajouté 30 avions civils à la flotte de la MONUSCO pour aider à distribuer le matériel électoral dans tout le pays, conformément au plan logistique de la Commission. Nous fournissons une assistance technique importante et nous avons contribué à organiser et à appuyer toute une série d'activités en cours destinées à promouvoir un dialogue plus étroit entre les candidats et les partis politiques, la société civile et les institutions gouvernementales.

Je sais qu'un exposé a été récemment fait devant le Conseil sur les derniers faits relatifs à de nombreux aspects du processus électoral. Toutefois, je voudrais faire quelques observations sur certaines questions importantes liées aux élections. Il y a bien entendu de très nombreux aspects organisationnels et logistiques liés aux élections présidentielles et législatives prévues pour le 28 novembre, avec plus de 32 millions d'électeurs dans un pays très vaste. Outre 11 candidats à la présidentielle, 18 864 candidats à l'Assemblée nationale ont été enregistrés, soit presque deux fois plus qu'en 2006. Le nombre de bureaux de vote a aussi considérablement augmenté, afin d'offrir plus de moyens et de possibilités de voter aux électeurs congolais. Une liste définitive de 63 865 bureaux de vote a été récemment publiée. Les élections nationales prévues en novembre seront les premières d'un cycle électoral, dans le cadre duquel sont également prévues des élections provinciales très importantes en mars 2012 et des élections locales en 2013. Contrairement à ce qui était prévu, les élections locales n'ont pas pu se tenir pendant le cycle électoral de 2006. Il ne faut donc pas sous-estimer l'importance qu'il y a à compléter le cycle entier cette fois-ci.

Malheureusement, de nombreuses fausses informations circulent à propos des élections en République démocratique du Congo. En particulier, tout comme en 2006, le système d'inscription des

électeurs très moderne comprend la numérisation des empreintes digitales et des photographies. Un contrôle de cette base de données électorale par deux entreprises distinctes a montré qu'il y avait moins de 120 000 inscriptions en double – un chiffre de loin inférieur aux centaines de milliers évoqués à tort par certains articles de presse et d'autres moyens d'information. Ce taux est comparable à celui de 2006, et est tout à fait dans les limites de ce à quoi on peut s'attendre pour une liste électorale de cette taille. En bref, je tiens à dire que ceux qui prétendent que ce processus ne peut pas déboucher sur des élections libres, honnêtes et transparentes ont tort. Nous sommes pleinement résolus à garantir le déroulement démocratique de ces élections le 28 novembre, conformément au calendrier fixé par la Commission électorale nationale indépendante.

Bien entendu, d'importants problèmes se sont posés et continuent de se poser. Cependant, des progrès sont en train d'être réalisés. Les kits électoraux pour les bureaux de vote, les isoloirs, le matériel de formation et les fournitures connexes sont déjà arrivés dans le pays, et ont été pour la plupart acheminés par la MONUSCO et la Commission électorale nationale indépendante vers 15 centres principaux et vers la majorité des 210 centres secondaires. Les urnes ont commencé à arriver le 28 octobre. Des vols successifs sont organisés pour assurer la livraison de tout le matériel. Les bulletins de vote pour les élections présidentielles sont en train d'être imprimés en Afrique du Sud. Le Gouvernement sud-africain a généreusement offert de transporter ces bulletins de vote – environ 3 000 tonnes – vers certains centres sélectionnés en République démocratique du Congo, ce qui va beaucoup simplifier leur distribution dans le pays par la suite.

Le recrutement et la formation des 340 000 agents de la Commission électorale nationale indépendante nécessaires, selon certaines estimations, pendant les élections se poursuivent, de même que la formation des 58 000 observateurs nationaux environ prévus. Des observateurs internationaux envoyés par l'Union européenne, le Centre Carter et la Communauté de développement de l'Afrique australe sont déjà sur place – les premiers déploiements de plus de 600 observateurs internationaux accrédités attendus.

Je suis heureux d'annoncer que grâce à un appui financier international généreux, toutes les promesses de contributions financières faites jusqu'à présent à l'appui des élections ont été honorées. Les autorités nationales ont couvert le dépassement des prévisions budgétaires de la Commission électorale nationale indépendante – dû par exemple au transport imprévu des urnes par voie aérienne et le Gouvernement de la République démocratique du Congo devrait prendre à sa charge environ 75 % du coût total des élections.

Je me dois de souligner un fait frappant et décevant. Environ 12 % seulement des candidats à l'Assemblée nationale sont des femmes et tous les candidats à la présidence sont des hommes. Les femmes représentent un peu moins de la moitié de tous les électeurs inscrits. De toute évidence, il est souhaitable que les femmes participent davantage aux charges électives. Il me paraît important que nous accordions tous la plus grande attention à cette question dans les mois et les années à venir, en partenariat avec les autorités gouvernementales et la société civile congolaises, pour voir comment accroître notablement le nombre des femmes candidates à des élections à l'avenir.

Les problèmes de sécurité ont été également une source de préoccupation continue. Nous nous attendons à ce que les tensions électorales s'intensifient au fur et à mesure que nous approchons de la date du 28 novembre. Un incident particulièrement tragique s'est produit le 28 octobre, lorsque deux personnes, dont une fillette ont été, selon certaines informations, tuées à Mbuji-Mayi dans la province du Kasaï oriental, en marge des manifestations qui se sont déroulées dans cette ville. C'est à la police congolaise et aux autorités en général qu'incombe au premier chef la responsabilité d'assurer le maintien de l'ordre public dans des situations souvent difficiles, en utilisant des moyens non létaux. Les partis qui souhaitent organiser des manifestations publiques pacifiques en respectant les procédures congolaises de notification établies doivent absolument avoir le droit de le faire sans aucune entrave. En effet, il est essentiel de ne pas priver des particuliers et des partis politiques de leurs droits fondamentaux et de leurs libertés politiques pendant la période précédant les élections. Cette question fera l'objet d'un rapport qui sera publié le 9 novembre par la MONUSCO et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

En même temps, il importe au plus haut point que les candidats et les responsables politiques, ainsi que leurs partisans, se comportent d'une manière

responsable. Je suis heureux d'annoncer que le Gouverneur et des représentants de l'opposition au Kasaï oriental ont tenu une réunion couronnée de succès après la manifestation du 28 octobre, afin d'apaiser les tensions et d'assurer une campagne électorale pacifique. Cependant, ces derniers jours, nous avons constaté certaines actions et déclarations inquiétantes qui contribuent, ou pire, incitent à plus de violence ou à d'autres comportements inacceptables. Je voudrais demander à nouveau à toutes les autorités congolaises de mettre tout en œuvre pour une période électorale soit pacifique et calme, et aux partis qui ne l'ont pas encore fait de signer le code de bonne conduite.

Je tiens également à indiquer que nous avons formé des milliers d'agents de la police congolaise à des techniques professionnelles de gestion des foules et de maintien de l'ordre. Selon ce que nous avons pu observer jusqu'à présent au sein des six bataillons d'intervention rapide de la police formés par la MONUSCO, ainsi que des deux autres formés par la France et du bataillon formé par le Gouvernement congolais, cette formation est très utile, car ces unités se sont bien acquittées de leur tâche après la formation qu'elles ont reçue. Je voudrais également signaler avec satisfaction que le Gouvernement sud-africain est en train d'assurer la formation spécifique d'une autre unité à la protection des candidats, ce qui est aussi un élément essentiel de la sécurité électorale. Cependant, je dois rappeler qu'il faut de toute urgence fournir du matériel non létal supplémentaire aux unités de police qui ont été formées, ce que nous ne pouvons pas faire dans le cadre du financement de la MONUSCO. Sur les trois millions de dollars nécessaires pour fournir du matériel aux six bataillons formés par la MONUSCO, seuls 500 000 de dollars ont été versés à ce jour à titre de contribution par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique. Par conséquent, nous lançons de nouveau un appel aux donateurs pour qu'ils fournissent des financements supplémentaires en vue de l'élargissement des programmes de formation de la police, qui sont un élément essentiel pour garantir la stabilité et le succès à long terme de la République démocratique du Congo.

Bien entendu, les activités des groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo demeurent la principale source de préoccupation en matière de sécurité dans le pays. Même si jusqu'à présent, aucun de ces groupes n'a indiqué qu'il entendait perturber le processus électoral en tant que tel, leurs activités continuent de faire peser une lourde menace sur les populations civiles dans leurs zones d'opération et, dans certaines localités, sur les fonctions de l'État, y compris la tenue des élections. La protection des civils demeure notre priorité essentielle, et d'une manière générale, le but de la plupart des activités de la MONUSCO.

Malheureusement, ainsi qu'il ressort du rapport du Secrétaire général (S/2011/656), je crois que nous – les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et la MONUSCO – avons perdu du terrain dans notre lutte contre les groupes armés dans l'est du pays, en particulier dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud Kivu. Cela est en grande partie lié au fait que les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) se sont réorganisées en régiments, un processus qui a présenté des défaillances considérables, exploitées par différents groupes. Ce problème a été aggravé par le fait que nous manquons toujours d'hélicoptères militaires, ce qui limite considérablement la nature et la portée de nos opérations militaires.

Ce problème a eu pour conséquence directe la création ou le renforcement de plusieurs groupes congolais. Un groupe dénommé Maï Maï Yakutumba, par exemple, a considérablement gagné en puissance dans la province du Sud-Kivu, en travaillant en collaboration avec les Forces nationales de libération burundaises (FNL) et des éléments des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR). Adoptant une rhétorique xénophobe qui risque de raviver de graves tensions entre les différentes communautés de la région, l'alliance Yakutumba a intensifié ses activités illégales sur le lac Tanganyika et mène des attaques de plus en plus audacieuses, y compris l'assassinat ciblé de sept employés d'une organisation non gouvernementale locale en raison, à ce qu'il semble, de leur appartenance ethnique.

Nous travaillerons en coopération étroite avec les FARDC, dans la limite des ressources disponibles, pour neutraliser ce groupe dès que possible. Dans le même temps, nous appuyons les responsables locaux et autres acteurs qui s'emploient à prévenir une intensification des tensions entre communautés.

De même, d'autres groupes, tels Raiya Mutumboki dans le Sud-Kivu et Maï Maï Cheka et Maï Maï Janvier ou l'Alliance des patriotes pour un Congo

libre et souverain dans le Nord-Kivu ont poursuivi ou intensifier leurs activités, menaçant des civils dans leurs zones d'opérations locales. Il faut les neutraliser.

Parmi les groupes armés étrangers toujours présents dans l'est de la République démocratique du Congo, en dépit des périodes de répit dont ils ont pu bénéficier récemment, les Forces démocratiques de libération du Rwanda continuent de montrer des signes de divisions internes et une certaine faiblesse. Là aussi, il importe d'exercer à nouveau de fortes pressions militaires sur ce groupe, tout en poursuivant les efforts dans le secteur judiciaire et en matière de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation et réintégration, pour encourager le rapatriement d'un plus grand nombre de personnes et pour réduire progressivement ses capacités globales.

De même, l'Alliance des forces démocratiques ougandaises et l'Armée nationale de libération de l'Ouganda continuent de poser une grave menace dans la partie septentrionale du Nord-Kivu. Les membres du Conseil sont parfaitement conscients de la violence particulière de la menace que l'Armée de résistance du Seigneur (ARS) continue de poser dans cette région. Bien que les intentions ou plans de l'ARS en République démocratique du Congo ne soient pas clairs, nous restons déterminés à tout mettre en œuvre, dans la limite de nos ressources, pour protéger les civils contre ses attaques dans le nord-est du pays et appuyer les stratégies d'ensemble visant à réduire les capacités globales de l'ARS dans la région, ce qui est essentiel pour éliminer cette menace.

Les violences sexuelles et sexistes commises en République démocratique du Congo, notamment le nombre consternant de viols qui continuent d'être signalés, demeurent une source de grave préoccupation.

Les activités des groupes armés dans l'est du pays en sont toujours la principale cause. Parmi les cas d'actes criminels sexistes signalés dans l'est du pays entre janvier et septembre, plus de la moitié auraient été commis par des groupes armés, en particulier par les FDLR ainsi que par divers groupes congolais et l'ARS. Je pense que tous les cas ne sont pas signalés, car, souvent, nous ne bénéficions pas de l'accès et des moyens nécessaires pour entendre des témoignages ou consigner d'autres crimes sexuels résultant des opérations menées par ces groupes. À l'évidence, l'élimination de la menace posée par ces groupes reste essentielle pour renforcer la sécurité et lutter contre les violences sexistes.

Près de 40 % des cas signalés durant cette même période peuvent être attribués à des membres de l'armée nationale, dont une majorité ont des liens avec des éléments dits « intégrés », y compris du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) et d'autres anciens groupes armés. Ces unités sont officiellement intégrées aux FARDC mais, souvent, voire jamais, elles ne suivent pas tous les ordres de leurs supérieurs, et posent un problème considérable, à différents égards.

Je pense que ce modèle d'intégration doit être réexaminé et revu, car l'intégration d'éléments armés, sans formation ni contrôle adéquats et en l'absence de programmes de remplacement, donne, selon moi, de mauvais résultats. Nous serons tout à fait prêts à appuyer un tel réexamen. J'estime qu'il est indispensable pour assurer le succès des opérations et réformes futures des FARDC.

Malgré des problèmes considérables, des progrès importants ont été réalisés, en particulier dans la lutte contre l'impunité.

Bien les médias n'aient porté leur intérêt qu'à un très petit nombre d'affaires judiciaires, entre le 1er janvier et le 31 août 2011, nous avons fourni une assistance dans 140 procès militaires au total, intentés contre des membres des FARDC et des agents de police ainsi que contre deux combattants des FDLR et un combattant des Maï Maï Yakutumba. Cent onze éléments ont été condamnés pour violences sexuelles et d'autres condamnations ont été prononcées pour 141 cas de violation des droits de l'homme. Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts afin d'appuyer le renforcement du système judiciaire, y compris par des cellules d'appui aux poursuites judiciaires et en facilitant d'autres activités, pour encourager et mener d'autres poursuites.

Il est, par exemple, encourageant de noter que nous avons été informés que le Procureur militaire du Nord-Kivu dispose maintenant d'éléments de preuve suffisants pour traduire en justice l'ancien chef des Maï Maï Cheka, le lieutenant-colonel Mayele, qui a été placé en détention, ainsi que le colonel Cheka lui-même, toujours en fuite. Cela n'est évidemment pas suffisant mais, au moins, nous constatons une tendance positive en ce qui concerne les poursuites judiciaires.

Je dois toutefois également signaler un aspect particulier des violences sexistes qui continue de ne pas être suffisamment pris en compte. D'après les résultats d'une étude récente, financée par l'Ambassade britannique à Kinshasa, 653 poursuites judiciaires pour des crimes sexistes ont été lancées en 2010 à Kinshasa. Sur ces 653 affaires, 623 ont été portées devant des tribunaux civils alors que le système judiciaire civil est relativement faible et bénéficie d'une aide et d'un appui limités. Plus d'un tiers de ces affaires ont abouti à des condamnations. Dans un autre cas, impliquant l'évasion de 967 détenus d'une prison située dans la province du Katanga, les résultats de notre enquête indiquent que près de 25 % des détenus qui se sont évadés purgeaient des peines liées à des crimes sexistes. D'autres informations non confirmées laissent penser que ces chiffres correspondraient à la situation dans d'autres régions du pays.

Je tire deux grandes conclusions de ces données. Premièrement, il est évident que, dans les faits, le problème plus général des crimes sexuels et sexistes atteint un niveau largement supérieur à ceux traditionnellement observés dans la région avant les années de conflit. Deuxièmement, il est également évident que les institutions congolaises déploient des efforts considérables pour lutter contre l'impunité malgré le manque criant de ressources et l'existence d'autres obstacles, et avec un appui extérieur restreint.

Une conclusion est évidente. Nous pouvons et devons faire plus, et j'encourage vivement tous les partenaires à prêter une plus grande attention à cette question méconnue et pas suffisamment étudiée et à y consacrer plus d'efforts.

Avant de terminer, je voudrais également insister sur le fait que nous continuons de participer activement aux efforts de stabilisation pour favoriser le renforcement des capacités nationales et créer les conditions nécessaires à la stabilité à long terme de la République démocratique du Congo. Dans l'allocution qu'il a prononcée devant l'Assemblée générale en septembre (voir A/66/PV.16), le Président Kabila a demandé que l'on s'attache plus aux efforts de consolidation de la paix et de développement. Je partage totalement ce sentiment. Le plan de stabilisation et de reconstruction pour les zones sortant d'un conflit armé mis en œuvre dans l'est du pays a permis de mobiliser plus de 243 millions de dollars pour le développement de l'infrastructure et d'autres projets de développement. Notre groupe d'appui à la stabilisation signale que des engagements très prometteurs devraient être pris pour la prochaine phase de mise en œuvre du programme. Ces résultats et ces promesses de contribution sont encourageants, mais il faut faire plus.

En outre, nous avons avancé, avec les autorités nationales et leurs partenaires, dans l'élaboration et la définition d'un programme de consolidation de la paix pour la partie du pays qui n'est pas intégrée dans le plan de stabilisation et de reconstruction pour les zones sortant d'un conflit armé. Ce programme a été mis au point en consultation étroite avec les autorités et les partenaires internationaux. Nous espérons qu'il sera adopté dans les meilleurs délais et qu'il permettra d'orienter les programmes de développement pour régler des problèmes majeurs et urgents rencontrés dans de nombreuses régions de la République démocratique du Congo. De fait, nous espérons qu'il permettra de mobiliser des ressources supplémentaires pour mettre en œuvre des programmes répondant aux besoins qui ne sont pas pris en compte de manière appropriée.

(*l'orateur reprend en français*)

En conclusion, je voudrais une fois encore exprimer ma gratitude aux membres du Conseil et à la communauté internationale dans son ensemble pour leur appui continu qui nous est d'une aide précieuse dans la mise en œuvre de notre mandat. Les problèmes auxquels nous nous attelons ne peuvent généralement pas être réglés par des solutions à court terme. Par conséquent, nous avons besoin d'un engagement soutenu et d'un appui continu de la part du Conseil; ce soutien s'avère essentiel pour le peuple congolais et la région.

Aussi, voudrais-je une fois encore adresser mon appréciation et mes remerciements aux nombreux membres du personnel de la MONUSCO et des agences pour leur importante contribution à travers un dévouement louable.

Des progrès notables ont été accomplis en République démocratique du Congo depuis les années où le pays était plongé dans la guerre, et c'est justement grâce au soutien du Conseil et à la synergie des efforts que nous pourrons véritablement continuer d'avancer vers l'atteinte de nos objectifs communs.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Je remercie les membres du Conseil de leur appui et de leur attention.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Meece de son exposé.

(*le Président poursuit en français*)

Je donne maintenant la parole au représentant de la République démocratique du Congo.

M. Ileka (République démocratique du Congo) : Monsieur le Président, je voudrais de prime abord m'acquitter d'un agréable devoir, celui de vous dire toute ma joie de vous voir présider le Conseil de sécurité. Le Portugal, votre pays, entretient en effet des liens étroits et séculaires avec l'espace politique et culturel auquel mon pays, la République démocratique du Congo, appartient – des liens centenaires et étroits, comme je l'ai dit, notamment avec ce royaume qui a donné son nom à deux pays de la sous-région de l'Afrique centrale, les deux Congo : le Congo-Brazzaville et le Congo-Kinshasa.

Je voudrais également, dans la même veine, reconnaître tous les mérites de votre prédécesseur, la distinguée représentante du Nigéria, la remercier pour son excellente présidence du Conseil de sécurité le mois passé et lui dire que toute l'Afrique était fière pendant la présidence du Nigéria.

Je voudrais également remercier l'Ambassadeur Roger Meece, Représentant spécial du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, pour le rapport (S/2011/656) qu'il vient de présenter au Conseil, faisant état de la situation qui prévaut actuellement dans mon pays. Je lui sais gré des excellents rapports qu'il présente régulièrement au Conseil. L'Ambassadeur Meece a en effet présenté la situation dans mon pays; la République démocratique du Congo apprécie grandement ses conclusions et recommandations et espère que le Conseil de sécurité soutiendra l'Ambassadeur Meece et donnera une suite appropriée à son rapport.

L'Ambassadeur a également présenté l'état d'avancement des préparatifs des élections. J'ose croire qu'avec l'expertise de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), ainsi que l'assistance fournie à la Commission par le Gouvernement, l'Organisation des Nations Unies, les partenaires multilatéraux et bilatéraux, ainsi que les différentes organisations non gouvernementales, la CENI saura être à la hauteur et ne manquera pas son rendez-vous avec l'histoire dans 20 jours.

D'une façon générale, et toutes choses égales par ailleurs, je puis affirmer sans trop me tromper que, comparativement à pareille époque, la campagne électorale de cette année 2011 a un caractère nettement plus apaisé que celle de 2005-2006. C'est vrai qu'il existe des tensions entre certains candidats à la députation nationale. Ainsi, récemment, à Kindu, les bureaux de deux candidats se réclamant tous deux de la majorité présidentielle, ont été incendiés par leurs sympathisants respectifs. De même, nous assistons à des échauffourées à Kinshasa, dans la province du Katanga et dans la province du Kasaï, plus précisément à Mbuji-Mayi, où récemment, une fille de 13 ans a été tuée par une balle perdue, chez elle, après qu'un policier eut tiré en l'air pour disperser des manifestants. Dans ce cas, l'auteur du tir a été appréhendé et une enquête a été ouverte à l'endroit de ses supérieurs hiérarchiques.

Par ailleurs, les autorités, tant provinciales que nationales, ne ménagent aucun effort pour appeler les militants des divers partis à plus de retenue, les amener à ne pas verser dans la violence et encourager les acteurs politiques à un discours responsable. Il est important que tout candidat, que tout un chacun, sache que les élections ne sont pas une finalité en soi mais une étape vers la consolidation de la jeune démocratie congolaise.

Certains agissements, comme l'affaire de l'avion furtif à Kisangani, pourraient rappeler la tragédie du Roi Ubu et faire sourire, mais les propos complètement déplacés, les appels à la sédition, l'incitation à la haine et à la violence doivent être totalement bannis de tout discours. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la mesure conservatoire prise dimanche dernier par le Gouvernement de couper le signal d'un média à Kinshasa. Ce même média a d'ailleurs été suspendu ce matin même par le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication, car le spectre du Rwanda et de ses Mille collines n'est pas éloigné. Malheureusement, il semble être encore vivant chez certains politiciens congolais.

Dans l'intérêt du maintien de la quiétude, de la paix civile dans mon pays, il est important que le Conseil de sécurité et la communauté internationale condamnent ce genre d'agissements et ces propos répréhensibles avec la plus grande des énergies. Ne pas

condamner, ne pas transmettre aux uns et aux autres les messages de paix et de bienséance qui conviennent, sera interprété par les extrémistes de tous bords comme une licence pour enclencher la spirale de la violence.

Loin de moi l'idée d'être particulièrement alarmiste. J'estime que lorsque l'on détecte les prémices, les signes annonciateurs d'une crise qui pourrait être majeure, il vaut mieux prévenir que guérir. Il convient d'agir rapidement, afin que tout un chacun ne se méprenne pas sur la volonté du Gouvernement et de ses partenaires multilatéraux et bilatéraux de mener résolument à son terme et sans atermoiement funeste ce processus d'élection qui donnera forme au Congo de demain.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 15 h 40.